

*Questions orales*

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, je suis bien désolé que le très honorable député voie dans mes observations une accusation à son endroit. Je ne faisais que . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Gauthier:** Ça en avait certes l'air.

**M. Tobin:** La bouffonnerie habituelle.

**M. Nielsen:** . . . rappeler pour l'édification de ses députés que les services techniques établis au Bureau du Conseil privé l'avaient été par son prédécesseur, le premier ministre Trudeau, en 1978. Ces services ont depuis été utilisés par ce premier ministre, par le très honorable député tout comme ils le sont par le premier ministre actuellement au pouvoir.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE VÉRIFIER CE QU'IL AVANCE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition):** Monsieur le Président, ce n'est pas là l'impression qu'il voulait créer. Il a parlé d'un avion *Hercules* d'accompagnement comme celui qu'utilise le premier ministre pour transporter l'équipe de tournage chargée de gonfler son ego à bloc. Nous n'avons jamais rien fait de tel. Je tiens également à ce qu'il présente ses éléments de preuve. M. Trudeau a peut-être autorisé les voyages de certains employés de soutien technique. Que le ministre indique exactement à la Chambre quand M. Trudeau, pour gonfler son ego, s'est jamais fait accompagner d'une équipe de tournage à bord d'un avion *Hercules*. Qu'il soutienne ce qu'il avance.

**L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, ce n'est pas une question d'avion . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Quel fumiste vous êtes! Les insinuations, ça vous connaît!

**M. le Président:** À l'ordre, je vous prie.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Le premier ministre l'approuve. Il est là, assis à côté de lui.

**M. Hnatyshyn:** N'exagérez pas. Donnez-vous le beau rôle pour une fois.

**M. le Président:** À l'ordre.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Quel fumiste!

**M. le Président:** À l'ordre. Dois-je mettre en garde . . . le vice-premier ministre peut terminer sa réponse.

**M. Nielsen:** Il s'agit de se doter de moyens techniques pour fournir les services que j'ai décrits.

**M. Tobin:** Vous devriez avoir honte.

**M. Nielsen:** Les Forces armées disposent d'une grande diversité d'avions qui sont à la disposition du cabinet du premier ministre à des fins non militaires, depuis 1978 dans le cas qui nous intéresse, et à la disposition des députés, des comités et d'autres organismes à des fins autres que militaires. Il n'y a rien d'inhabituel quant à l'avion et au genre de service auxquels on a eu recours dans ce cas, compte tenu de la politique établie par le premier ministre Trudeau en 1978.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** Le député de Churchill.

**M. Axworthy:** Applaudissez, les gars! Allez-y!

**Mme Coppins:** C'est le bouc émissaire du premier ministre.

**M. le Président:** À l'ordre, je vous prie. Le député de Churchill a la parole.

\* \* \*

## LES RELATIONS OUVRIÈRES

ON DEMANDE QUE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL FASSE ENQUÊTE SUR LES LOIS DE L'ALBERTA

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Travail. La semaine prochaine, il se rend à une réunion de l'Organisation internationale du travail à Genève. Appuiera-t-il la demande du Congrès du travail du Canada en demandant à l'OIT de faire enquête sur les lois de l'Alberta qui créent actuellement des problèmes comme dans le cas de la grève chez Gainers?

**L'hon. Bill McKnight (ministre du Travail):** Monsieur le Président, le député me serait utile s'il pouvait me dire en vertu de quelle convention l'OIT pourrait mener une telle enquête.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Murphy:** Il est inhabituel que le ministre me pose une question.

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ACCORDER SON AIDE

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, je pense que le ministre doit savoir qu'il existe une convention permettant aux syndicats de négocier une convention collective sans ingérence indue. Est-ce que le ministre peut offrir ses bons offices pour tenter de régler le problème, que ce soit à Genève, ou en Alberta? Est-il disposé à agir ainsi?